

QUELQUES RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

D'HYPOTHÈSES

mises à jour le 5 février 2016

Le travail de mise en forme éditoriale ultime est effectué par l'école doctorale d'histoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et par l'équipe des Publications de la Sorbonne. Il est toutefois demandé aux auteurs de préparer ledit travail en respectant un certain nombre de conventions typographiques et bibliographiques.

Respecter le format textuel	1
Conventions typographiques	1
Citations	1
Appels de note au sein du texte	2
Notes de bas de page en numérotation continue.....	2
Tableaux, graphiques, cartes et illustrations.....	2
Usages typographiques propres à <i>Hypothèses</i>	2
Espaces insécables	3
Références bibliographiques dans les notes.....	3

Respecter le format textuel

Votre texte ne doit pas excéder **25 000 signes, espaces comprises**.

Les illustrations ou autres annexes graphiques occupent généralement deux pages hors-texte.

Titres au sein du texte : la rédaction d'un article n'obéit pas aux mêmes règles que celle d'un chapitre de thèse ou d'un plan de cours. Découper son texte en parties est légitime mais celles-ci ne doivent pas être trop nombreuses (3 parties au maximum). La séparation desdites parties n'a pas besoin d'être soulignée par un titre. Si cela est indispensable, limitez-vous aux titres de premier niveau.

Conventions typographiques

Citations

Les citations en langue française sont mises entre guillemets français (« ... ») ; les citations en langue étrangère – comme les mots étrangers – doivent être en italique. Guillemets et italique s'excluent normalement. Lorsque qu'une citation est fondue dans le texte mais se termine par une phrase complète, le point final est à l'extérieur des guillemets.

Ex. : Winston Churchill rappelle que « les formes que nous donnons à nos constructions, à leur tour, nous forment ».

Si la citation débute par une page complète, son premier mot prend une capitale initiale. Si elle est importante (quelques lignes), elle doit être détachée du texte et est alors introduite par : . Ici le point final est à l'intérieur des guillemets.

Ex. : Winston Churchill déclare :

« Nous donnons des formes à nos constructions et, à leur tour, elles nous forment. »

Appels de note au sein du texte

En exposant dans le texte, sans parenthèses, sans espace avant, et avant la ponctuation ; dans le cas des citations, il se situe avant le guillemet fermant.

Notes de bas de page en numérotation continue

Les notes ne sont pas en exposant.

Ex. : 1. Début de la note.

Tableaux, graphiques, cartes et illustrations

Quelques recommandations :

- les documents originaux doivent être de bonne qualité (haute définition obligatoire = 300 dpi au minimum au format d'impression) ; éviter le format GIF (les formats JPEG, PNG, TIFF et EPS conviennent) ;
- les auteurs doivent vérifier et se porter garants qu'ils ont l'autorisation de reproduire les illustrations souhaitées ;
- les documents doivent être fournis séparément de l'article (**une image = un fichier**) ; ne pas les intégrer au fichier. Seule exception : les tableaux simples, qui peuvent être réalisés dans le fichier.

Usages typographiques propres à Hypothèses

Les règles typographiques en usage dans *Hypothèses* sont pour la plupart communes à bien d'autres éditions, *Le lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* (Paris, 2002 [5^e éd.]), dont nous recommandons la lecture, en témoigne. Toutefois, *Hypothèses* a ses usages qu'il vous faut connaître. Ainsi, lorsque vous citez un auteur ou un personnage au sein du texte, vous devez mentionner son prénom tout autant que son nom. Nous vous invitons également à ne pas souligner votre pensée en multipliant les effets visuels, à savoir : l'italique (réservé aux mots étrangers), le soulignement et le gras (formellement interdits). Il est recommandé d'user avec modération des guillemets, des parenthèses, des tirets d'incise, des « etc. » ou des points de suspensions. La ponctuation exubérante (et fautive) est déroutante pour le lecteur. Dans le même esprit, n'abusez pas des majuscules ni des sigles, les usages varient selon les domaines historiques et il s'agit d'harmoniser les communications entre elles.

Enfin :

- les voyelles majuscules sont accentuées : École, À Hambourg, au Moyen Âge, etc. ;
- dans les sigles, les voyelles ne sont pas accentuées : EHESS et non ÉHESS ;
- Œuvre ou sœur, et non Oeuvre ou soeur ;
- XIV^e siècle et non 14^e s. ou XIV^{ème} siècle. Les siècles sont en petites capitales et non les sigles, les volumes etc. : Philippe I^{er} et non Philippe I ; Elisabeth I^{re} ;
- guillemets français : « celui qui a de l'argent », sans oublier les espaces insécables ;
- pour les incises, utiliser le tiret semi-cadratin (–) qu'il ne faut pas confondre avec le trait d'union (-) ;
- en italique : *supra*, *infra*, *ibid.*, *op. cit.*, *a priori*, *a posteriori*, *passim*, sans oublier la majuscule en début de phrase ;
- abréviations : p. 12 ; p. 45-58 ; p. 32 et suiv. ; fol. ou f^o = folio (on écrira fol. 1 pour le recto et fol. 1v pour le verso) ; n. = note ; t. = tome ; vol. = volume ;
- utiliser l'apostrophe typographique (°), et non droite (').

Espaces insécables

Elles sont indispensables

- avant les signes de ponctuation doubles : ? ; : et ! ;
- après p., t., col., fol. ;
- après les chiffres accompagnés d'une mesure quelconque abrégée : 20 s. (pour vingt sous) ;
- à l'intérieur des incises : après le premier tiret semi-cadratin et avant le second ;
- après le guillemet ouvrant (de type typographique) et avant le guillemet fermant ;
- entre Louis et XIV, par exemple.

Références bibliographiques dans les notes

Nom de l'auteur en petites capitales (en revanche, pas de petites capitales lorsqu'un auteur est cité en dehors d'une référence : J.-P. SARTRE, *L'Être ou le Néant*, mais Jean-Paul Sartre a écrit que...), précédé de l'initiale du prénom suivi d'un point et d'une espace insécable ; puis le titre en italique, suivi du lieu et de l'année d'édition. Tous ces éléments sont séparés par une virgule.

Ex. : G. DUBY, *Guillaume le Maréchal*, Paris, 1984.

Les lieux étrangers doivent être orthographiés à la française (Londres et non London).

Une contribution à un ouvrage collectif : titre de l'article entre guillemets, suivi de dans, puis le titre de l'ouvrage en italique, le nom du directeur, de l'éditeur ou du traducteur suivi de dir., éd. ou trad.

Ex. : J.-P. AZÉMA, « La guerre », dans *Pour une histoire politique*, R. RÉMOND dir., Paris, 1988, p. 250-270.

Un article de revue : titre de l'article entre guillemets, titre de la revue en italique. Référence au tome et à l'année comme suit :

Ex. : E. GALTIER, « Byzantina », *Romania*, 29 (1900), p. 501-527.

Indiquer les collections à la suite de l'année d'édition, entre parenthèses

Ex. : *Max Weber. Der Historiker*, J. KOCKA dir., Göttingen, 1986 (Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft, 73).

Les noms propres anciens (antiques et médiévaux) doivent être rédigés en entier.

Ex. : WILLIAM LANGLAND et non W. Langland.

Les titres des œuvres des auteurs anciens doivent être intégralement transcrits ; les noms des revues et des grandes collections peuvent être abrégés (*MGH*, *AESC*, etc.) à condition d'être à la première mention développés ou d'établir une liste des abréviations dans une première note récapitulative.

Archives

AD = Archives départementales

AN = Archives nationales

BM = Bibliothèque municipale

Référence électronique

Outre les informations bibliographiques usuelles, mentionner l'URL et la date de consultation. Si le document est pourvu d'un DOI (*Digital Object Identifier*, littéralement « identifiant d'objet numérique »¹), le mentionner à la suite de l'URL.

Ex. : J. ESTEBANZ, « Faire société avec les animaux », *EspacesTemps.net* [en ligne : <http://www.espacestemp.net/en/articles/faire-societe-avec-les-animaux-en/>, consulté le 28 octobre 2015].

D. KALIFA, « Face à l'« ailleurs social » », *Écrire l'histoire*, 8, 2011 [en ligne : <http://elh.revues.org/538> ; DOI : 10.4000/elh.538, consulté le 5 février 2016].

¹ Pour en savoir plus sur les DOI, se reporter à : « Digital Object Identifier (DOI) », *La maison des revues*, <http://maisondesrevues.org/253#tocto1n1>, consulté le 4 février 2016